

Guide. Le Medef Côte-d'Or et les étudiants de Master 2 « Droit Processuel » ont travaillé de concert à la réalisation d'un guide de la procédure prud'homale. Les premiers exemplaires ont été officiellement remis aux nouveaux conseillers prud'homaux employeurs, mercredi 22 mars.

Le guide des conseillers prud'homaux



Cinquante trois conseillers employeurs seront renouvelés à partir du 1er janvier 2018 au Conseil des prud'hommes de Dijon. Leur mission sera de juger leurs pairs dans leurs litiges avec des salariés ou apprentis à l'occasion du contrat de travail. « *Je suis très attaché au système des Prud'hommes plutôt qu'à un dispositif qui ferait appel à des juges professionnels* », affirme Pierre-Antoine Kern, président du Medef Côte-d'Or. Le syndicat s'emploie ainsi à former ces nouveaux conseillers, afin qu'ils représentent au mieux toutes les entreprises du territoire, en leur proposant : des demi-journées de formation sur la rédaction et sur la procédure et un système de tutorat par les anciens conseillers. En complément de ces dispositifs un guide de procédure prud'homale a été imaginé par le pôle droit du travail



Les nouveaux conseillers prud'homaux employeurs (*en haut*) ont reçu leur guide de la procédure prud'homale, réalisé avec le concours des étudiants (*en bas*) de Master 2 « Droit Processuel ».

du Medef Côte-d'Or en partenariat avec l'université de Bourgogne. Cécile Caseau-Roche, maître de conférences en droit privé et co-directrice du Master 2 et ses étudiants en droit processuel ont été chargés de rédiger les 30 fiches pratiques de ce guide. « *Cet outil, qui sera tenu à jour en fonction des évo-*

lutions législatives, répond à une échéance forte qui est celle du renouvellement, pour 4 ans, du Conseil des prud'hommes de Dijon, au 1er janvier 2018. Ce changement de têtes nécessite une anticipation en termes de formation, le code du travail ayant subi beaucoup de modifications ces derniers temps »,

explique Romain Cluzeau, vice-président du pôle droit du travail du Medef Côte-d'Or. « *Je suis très attaché à l'acquisition de compétences plus qu'à l'accumulation de connaissances, a affirmé Cécile Caseau-Roche. L'opportunité qui nous a été donnée par le Medef Côte-d'Or de travailler sur ce guide est, pour moi et mes étudiants, une véritable chance d'avoir entre les mains un outil pédagogique sur le champ prud'homale qui a récemment été réformé par les lois dites "Macron"». Ce guide est composé de 30 fiches voulues complètes mais suffisamment simples pour rester pratiques. Les premiers guides ont été remis aux nouveaux conseillers prud'homaux, le mercredi 22 mars, à la Maison des entreprises, à Dijon, lors d'une cérémonie qui a permis de mettre également en lumière les étudiants du Master 2 « Droit Processuel ».*